

## REPUBLIQUE FRANCAISE

### MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

#### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2013

#### **DEBUT DE SEANCE : 20 heures 30**

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Lucien Larrive, Thierry Léoquet, Sophie Roche, Véronique Rolland- Ben Amara, Jean-Paul Tournadre, François Venon

Absents non excusés : Mme Delphine Quintard, Mr Stéphane Pomeyrol

Absents excusés : Mr Jean-Pierre Lalie qui a remis son pouvoir à Mr François Venon

#### **Organisation de la semaine scolaire dans le cadre des nouveaux rythmes éducatifs**

Madame le Maire fait part des mesures prises dans le cadre de la réforme scolaire.

Les cours auront lieu de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 9 h à 11 h le mercredi. Le temps d'activités périscolaires se dérouleront de 13 h 30 à 14 h sauf le mercredi. Ce jour-là, les cours de soutien seront de 11 h à 12 h. Madame le Maire signale qu'il y a lieu de mettre en place le petit déjeuner le mercredi, comme les autres jours.

D'autre part, Madame le Maire précise qu'il y a lieu de créer deux emplois d'une heure chacun par semaine (lundi et mardi de 13 h 30 à 14 h – jeudi et vendredi de 13 h 30 à 14 h) afin de mettre en place les temps d'activités périscolaires. Celles-ci seront initiation au dessin, peinture, informatique, travaux manuels...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces propositions.

#### **Eclairage public au Pont de Tougouse**

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal que les travaux d'éclairage public au Pont de Tougouse, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant de l'opération s'élève à 975,63 € H.T. Madame le Maire rappelle le versement d'un fonds de concours de 50 % du Syndicat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, décide :

- de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet,
- d'inscrire dans les documents budgétaires de la commune la somme nécessaire à la réalisation des travaux.

## **Convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement entre le Conseil Général et la commune**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de renouveler pour une période de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2015, la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement entre le Conseil Général et la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante.

## **Etude diagnostic des branchements des villages de Ruzolles et Tougouse**

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la demande de l'Agence de l'Eau Adour Garonne de réaliser une étude diagnostic des branchements des villages de Tougouse et Ruzolles.

Le devis établi par Impact Conseil s'élève à 1 810 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis et charge Madame le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## **Virement de crédits**

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de faire l'acquisition de barrières de neige. Après étude du devis de l'entreprise Lacroix d'un montant de 10 358,41 €, le conseil municipal valide cette proposition et accepte de voter les crédits supplémentaires suivants :

### **Investissement**

2111-64 Terrains nus :	- 4 500 €
21578-69 Autre matériel et outillage de voirie	+ 4 500 €

le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fin de séance à 23 heures.